

gaspésiens canadiens-français et les gaspésiens d'origine acadienne.

Les gaspésiens proprement dits peuplent surtout le comté de Gaspé et l'extrémité Est du comté de Bonaventure et sont pour la plupart des descendants de braves pêcheurs venus surtout de cette ancienne province de France, la Gascogne, des Basses-Pyrénées et de Bretagne, au cours des années qui suivirent le passage de Jacques Cartier à Gaspé. Non seulement constituent-ils la source française de peuplement la plus ancienne de la Gaspésie et du Canada, mais leurs ancêtres gascons et basques, voyons-nous dans l'histoire, vivaient déjà en Europe avant les Gaulois et les Celtes. Ils sont les descendants d'une race qui, malgré les siècles, a conservé la plupart de ses caractéristiques primitives surtout à la faveur du fait, qu'elle ne s'est jamais assimilée aux autres éléments raciques. Même de nos jours, les gaspésiens proprement dits, sauf de très rares exceptions, ne contractent pas d'alliance conjugale avec leurs voisins d'origine différente... Leurs principaux noms de famille sont : DeCaen, Aspiros, Denys, Huard, Malde-may, de la Rosbil, Castilloux, Chapados, Horth, etc.

Vient ensuite le groupe de *gaspésiens canadiens-français*, composé des descendants de vaillants pêcheurs venus des alentours de Québec et principalement de l'île d'Orléans, de Montmagny et du Cap St-Ignace. Ils habitent surtout le côté nord de la Péninsule gaspésienne, et ont conservé à peu près intactes les habitudes, les manières de vivre et toutes les caractéristiques propres aux Canadiens français de la région de Québec. Ils ont pour principaux noms de famille : Langlois, Caron, Sasseville, Létourneau, Pelletier, Beaudoin, Rioux, Gagnon, Auclair, Bouchard, etc.

Enfin nous arrivons au groupe le plus nombreux : celui des *gaspésiens d'origine acadienne*. Nous verrons au cours de cette causerie ce qu'étaient leurs ancêtres, en quelle circonstance cruelles ils ont été chassés de leur pays, l'Acadie, et nous les suivrons dans leur triste odyssée d'Acadie en Gaspésie.

Les anciens Acadiens chez-eux

“Dans les terres de l'Acadie, dit Longfellow, sur les rives du Bassin des Mines, s'élevait, dans un heureux isolement au milieu d'une vallée fertile, le petit village de Grand'Pré. De vastes prairies qui s'étendent à l'est donnent au village son nom et fournissent un pâturage à de nombreux troupeaux. Des digues que les laborieux cultivateurs avaient élevées, et qu'ils maintenaient avec une constante sollicitude, arrêtaient les flots agités; mais, à des époques fixées, les écluses s'ouvraient et laissaient la mer se répandre sur les prairies... C'est là, au milieu de ces fermes, que reposait le village acadien; ses maisons étaient solidement construites en charpente de chêne ou de noyer, comme celles que les paysans de Normandie bâtissaient sous le règne de Henri. Les toits en étaient de chaume, elles recevaient le jour par des lucarnes, et le pignon, formant un auvent au-dessus de la muraille, protégeait et ombrageait la porte.

“Sous ce porche, dans les calmes soirées de l'été, aux heures où le soleil couchant éclairait la rue du village et dorait le faite des cheminées, les matrones et les jeunes filles, coiffées de leurs bonnets blancs comme la neige, ornées de leur jupon rouge, bleu, vert, se tenaient assises, tournant dans leurs mains la quenouille chargée de chanvre, qu'elles filaient pour les métiers; et de l'inté-

rieur, les navettes venaient mêler leur bruit au bourdonnement des rouets et aux chansons des jeunes filles.

“Quand le curé de la paroisse descendait solennellement la rue, les enfants arrêtaient leurs jeux pour baiser la main qu'il étendait pour les bénir. Il marchait gravement au milieu d'eux; les mères et les jeunes filles se levaient à son approche en le saluant d'un affectueux accueil. C'est alors que les laboureurs revenaient des champs; le soleil faisait place au crépuscule; bientôt l'angélus se faisait entendre au beffroi, et on voyait s'élever au-dessus des toits du village des colonnes d'une fumée bleuâtre semblables à des nuages d'encens qui sortaient d'une centaine de foyers, séjours de paix et de bonheur.

“C'est ainsi que vivaient les simples cultivateurs acadiens réunis dans l'amour de Dieu et de l'homme; ils étaient également étrangers à la peur qui règne sous les tyrans, et à l'envie, vice des républiques. Point de serrures à leurs portes, point de barreaux à leurs fenêtres; leurs demeures étaient ouvertes comme le jour et comme le cœur de leurs maîtres”; ainsi s'exprimait l'immortel Longfellow, et ainsi s'écoulait la vie calme et heureuse des quelque 2,000 familles vivant en Acadie, jusqu'aux tristes jours de septembre 1755, où un fatal destin voulut qu'elles deviennent les innocentes victimes d'une cruelle, perfide et inexplicable fourberie connue dans l'histoire sous le nom du “grand dérangement”.

Nous savons qu'en 1713, en vertu du traité d'Utrecht, la France avait cédé l'Acadie (Nouvelle-Ecosse) aux Anglais. Les Acadiens, à la suite de ce traité, avaient dû jurer fidélité et obéissance à sa Majesté Georges II d'Angleterre, qu'ils avaient consenti à reconnaître comme le Souverain Seigneur de l'Acadie aux trois conditions suivantes :

1. Qu'ils auraient le libre exercice de leur religion.
2. Qu'ils ne seraient pas forcés de prendre les armes.
3. Qu'advenant leur départ, ils auraient entière liberté de vendre leurs propriétés sans crainte d'en voir confisquer les montants ainsi réalisés.

Bien que ces conditions aient été acceptées, dès 1749, la situation des Acadiens ne manquait pas de devenir inquiétante. En cette même année, Edward Cornwallis, gouverneur d'Halifax, exigea de tous les sujets acadiens, le serment d'allégeance à la couronne britannique, sans restriction aucune. Plusieurs d'entre eux refusèrent de se soumettre à la proclamation du gouverneur anglais et partirent.

Trois ans plus tard, soit en 1752, Hopson succède à Cornwallis comme gouverneur et traite les Acadiens avec beaucoup de modération. Malheureusement son règne devait être de trop courte durée, et devait donner aux acadiens l'illusion qu'ils pourraient désormais vivre en paix et entretenir la plus grande confiance dans l'avenir. Ce devait être en quelque sorte, un grand calme lugubre précédant immédiatement le plus terrible des ouragans.

En effet, après à peine 15 mois de séjour au pays, Hopson prend congé et s'en retourne en Angleterre, aux grands regrets des Acadiens dont il s'était fait le protecteur.

(Suite au prochain numéro)

Nos Cafés sont vendus garantis entière satisfaction.